

Alain ZAMMIT
Agent de maîtrise principal
Unité de forestiers-sapeurs de Peyrolles
Détaché au syndicat CGT

Marseille, le 18/12/2019

Madame VASSAL
Présidente du Conseil Départemental

Madame la Présidente,

Suite à la C A P de promotion du 17 décembre 2019 j'ai été promu technicien alors que je n'étais que 18ème sur le tableau d'avancement d'agent de Maitrise principal et que seulement 10 postes ont été ouverts sur seulement 1202 ayant vocation du fait des ratios.

Comme vous le savez notre syndicat a toujours refusé la mise en place des ratios et a toujours revendiqué le respect de l'ordre des tableaux d'avancement des agents.

De ce fait je refuse ma promotion de technicien et je suis persuadé que vous comprenez très bien ma décision, du fait que notre syndicat revendique depuis des années la suppression des ratios et le respect des tableaux d'avancement. Ma morale et ma conscience syndicale me dictent ce refus de promotion. Car ce que l'on veut voir appliqué aux autres je me l'applique avant tout à moi-même en toute humilité.

Dans l'attente de cette modification, je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Alain ZAMMIT
Secrétaire Syndicat CGT